Mentor renseignement transfrontalier

LIMITE DE CANDIDATURE

25 Février 2025

DURÉE DE LA MISSION

Long Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains.

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

2. Description de la mission

A. **Objectifs de la mission**

La mission s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l’axe 2, plus particulièrement dans la Sécurisation des Frontières terrestres et aéroportuaires. Il s’agit d’accompagner forces de défenses et de sécurité (FDS) Police, Gendarmerie dans le développement des compétences spécialisées aux fins d’acquisition de compétences spécifiques en matière de renseignement transfrontalier, au traitement du renseignement judiciaire et de terrorisme.

L’expert accompagnera également les forces de sécurité à la mise en œuvre d’une approche coordonnée pour contrer efficacement la menace terroriste au Sénégal et renforcer sa résilience face aux défis sécuritaires de la région.

B. **Stratégie de pérennisation**

Ce mentorat correspond à une nécessité de suivit des actions menées sur le terrain et l’accompagnement des FDS en poste aux frontières terrestres et aéroportuaires dans la mise en œuvre des actions de formations et de sensibilisations dans le domaine du renseignement transfrontalier, au traitement du renseignement judiciaire et du terrorisme. Un accompagnement structuré, centré sur l’autonomisation des acteurs locaux, la coordination et l’innovation, sera essentiel pour garantir que la mission continue à produire des résultats à l’issue du mentorat.

Résultats prévus

Les résultats attendus du mentorat sont orientés vers la création d'un cadre institutionnel robuste et durable pour lutter contre la menace terroriste en poste frontalier. Ce cadre repose sur des compétences locales renforcées et la sensibilisation des FDS. À l’issue de la mission, les stagiaires seront en mesure d’appréhender les réalités sur l’état actuel.

1. **Description des tâches des experts**

La mission de l'expert consiste à apporter une expertise technique et stratégique. Ses tâches, allant du renforcement des capacités des agents (Police, Gendarmerie) en poste aux frontières terrestres et aéroportuaires et la création d’un module de formation pour la direction nationale de la formation de la police nationale (DNPN).

L'expert travaillera aux côtés des autorités pour les objectifs suivants :

A. Renforcement institutionnel

Aide à améliorer les processus de recueil du renseignement et de fonctionnement des services.

Proximité avec les autorités des forces de sécurité afin de proposer des solutions d’amélioration.

Institutionnalisation des capacités dans un souci de bon fonctionnement des services et pour une bonne résilience.

B. Renforcement des Capacités locales et Autonomisation des Forces de Sécurité

Formation de formateurs afin de tendre vers une autonomisation des forces de sécurité.

Soutien au développement de compétences afin d'assurer une pérennisation des connaissances.

C. Formation en Renseignement Transfrontalier :

L'une des priorités est de former les forces de défense et de sécurité en poste à la frontière ou en aéroport à l'échange d'informations transfrontalières. Ce processus doit inclure des formations sur la collecte, l'analyse et le partage d'informations de manière sécurisée et efficace.

D. Approche Préventive et Participative

Renforcement des Capacités locales de Prévention de la Radicalisation :

Éducation et Sensibilisation des Communautés :

E. **Soutien à l'Innovation Technologique et à la Cybersécurité**

Profil de l'expert

• Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière (Police) avec au minimum 30 années d'expérience professionnelle ;

• Ou être retraité de la police nationale ;

• Appartenir ou avoir appartenu au corps de commandement (officier de police judiciaire) ;

• Maîtriser le recueil et l'analyse d'informations dans des environnements hostiles. Le suivi et la gestion de dossiers de contre-terrorisme, la détection de réseaux terroristes potentiels ;

- Expertise dans le développement et l'entretien de partenariats avec des services de renseignement étrangers.

• Expertise dans l'accompagnement des équipes judiciaires dans le cadre de commissions rogatoires internationales.

- Expérience significative en Afrique, notamment la connaissance du Sénégal serait un atout ;
- Solide Expérience Gestion et encadrement d'équipes d'Officiers de Renseignement ;
- Élaboration d'audits de structure pour optimiser les méthodes de travail ;
- Capacité d'analyse, rédaction et management stratégique et opérationnel d'équipes pluridisciplinaires ;

Les points de contact au niveau du siège à Dakar sont Lucie HOFMANN hofmann.l@civipol.fr et Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent directement leur être adressées par courrier électronique avant le 25 /02/2025 16h heure sénégalaise

